



Communiqué de presse  
10 octobre 2018



@Groupe\_MACSF

## Rapport sur le risque des professionnels de santé (chiffres 2017) **UNE SINISTRALITE EN LEGERE HAUSSE**

La MACSF-Le Sou Médical publie son rapport annuel sur le risque des professionnels de santé en France, véritable observatoire sur la responsabilité qui s'appuie sur les mises en cause de ses sociétaires. Un panel représentatif qui comprend aujourd'hui 475 633 professionnels de santé couverts en RCP (Responsabilité Civile Professionnelle).

Nicolas Gombault, directeur général délégué du groupe MACSF, précise qu'« en 2017, la MACSF-Sou Médical a couvert en responsabilité civile professionnelle (RCP) 475 633 sociétaires personnes physiques soit une augmentation de 1,1% par rapport à 2016. Ceux-ci ont adressé 4 650 déclarations de sinistres contre 4 468 en 2016. Le taux de sinistralité, toutes spécialités et tous modes d'exercice confondus, est de 1,02% contre 0,99% en 2016 ».



### Les éléments clés de la sinistralité en 2017

- Le taux de sinistralité des médecins toutes spécialités confondues se stabilise à 1,63%.
- Les saisines CCI sont pour la première fois légèrement supérieures aux réclamations amiables, et beaucoup plus fréquentes que les procédures judiciaires.
- 64 % des décisions de justice civiles aboutissent à une condamnation (contre 66 % en 2016).
- 67 % des contentieux au pénal se sont soldés par une condamnation.

## LES MÉDECINS



145 328

SOCIÉTAIRES MACSF

toutes spécialités et modes d'exercice  
confondus contre  
141 425 en 2016

### SINISTRALITÉ DES MÉDECINS 2012-2017



411

DÉCISIONS

de justice civiles dont 64 %  
sont défavorables

- 64% TAUX DE DÉCISIONS DE CONDAMNATION
- 734 MIS EN CAUSE
- 349 NOMBRE DE CONDAMNÉS
- 48% TAUX DE CONDAMNÉS
- € COÛT 42,3 millions

## LES DÉCISIONS PÉNALES



12  
DÉCISIONS

- 8 DÉCISIONS DE CONDAMNATION
- 23 PERSONNES MISES EN CAUSE
- 13 CONDAMNÉS
- 67% TAUX DE DÉCISIONS DÉFAVORABLES
- 57% TAUX DE CONDAMNÉS

Retrouvez en complément de ce communiqué de presse une analyse et une infographie de l'ensemble des chiffres clés. Pour aller plus loin, retrouvez l'ensemble des données du rapport sur [www.macsf-exerciceprofessionnel.fr](http://www.macsf-exerciceprofessionnel.fr)

### A propos du groupe MACSF

Premier assureur des professionnels de santé, la MACSF (Mutuelle d'assurance du corps de santé français) est, depuis plus de 80 ans, au service de toutes les personnes exerçant une profession de santé en France. Elle emploie plus de 1 555 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de 2,1 milliards d'euros en 2017. Fidèle à sa vocation de mutuelle professionnelle d'assurance, la MACSF assure aujourd'hui 964 358 sociétaires pour les risques privés comme pour les risques professionnels des membres des professions de santé libéraux ou hospitaliers.

### CONTACTS PRESSE

Annie Cohen - 01 71 23 83 69 / 06 71 01 63 06 – [annie.cohen@macsf.fr](mailto:annie.cohen@macsf.fr)  
Marina Ducros - 01 71 23 88 43 / 06 98 41 99 77- [marina.ducros@macsf.fr](mailto:marina.ducros@macsf.fr)